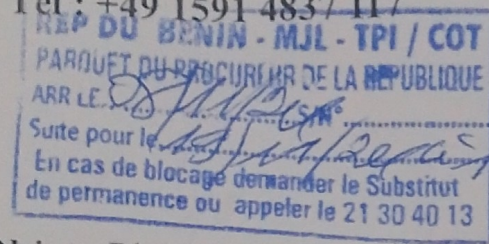


KUNNU
Olushégun Francis
Résidant à Kowégbo

Cotonou, le 07 Novembre 2024

Tél : +49 1591 4837 117



A

Monsieur le Procureur de Première Instance de Première Classe de Cotonou

Objet : Plainte pour abus de confiance portant sur montant de **24.511.000 CFA** à l'encontre du Capitaine OLA OLUFA, résidant à Dandji, au contact +234 7068764906 / 67 84 71 08.

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement porter à votre connaissance les faits suivants.

Courant Mars 2024, le **Capitaine OLUFA OLA** d'origine nigériane résidant au Bénin, m'a vendu une marchandise de **quatre cent soixante-six (466) tonnes de Gazoil** d'une valeur de quatre cent vingt millions de dollars soit **deux cent soixante-six millions trois cent dix-neuf mille (266.319.000) F CFA**.

Après la réception de la marchandise, j'ai constaté qu'elle est mélangée avec une importante quantité d'eau.

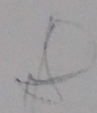
Après la vidange, j'ai remarqué qu'au lieu de **quatre cent soixante-six (466) tonnes**, d'une valeur de **276 300 dollars** soit un montant de **cent soixante-quinze millions quatre cent cinquante mille cinq cent (175.450.500) Francs CFA**.

Après la réception de la marchandise il m'a remis un montant de trois cent quatorze mille (314.000) dollars soit un montant de **cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent soixante et un mille cinq cent (199.961.500) F CFA**.

Toutes les tentatives pour rentrer en possession du reste de mon argent soit un montant de **vingt-quatre millions cinq cent onze mille (24.511.000) F CFA** dont il manifeste la mauvaise foi de rembourser sont restées vaines.

Je viens m'en remettre à **Monsieur le Procureur de Première Instance de Première Classe de Cotonou** pour une plainte en son encontre pour que justice soit faite.

Recevez Monsieur le Procureur l'expression de mes sentiments les plus respectueux.


KUNNU O. Francis